

Association VECAM
Rapport financier AG du 20 Juin 2017
Exercice 2016

Contenu

Contenu	1
1. Présentation des résultats d'exploitation	2
2. Présentation du bilan	2
3. Valorisation du travail bénévole	3
4. Conclusion.....	3

1. Présentation des résultats d'exploitation

Le volume d'activités visible d'un point de vue strictement comptable, est en nette diminution passant de 34423€ à 9022€, ce qui est logique dans la mesure où l'essentiel de l'activité appelant des transactions financières correspond à la fin du festival du temps des communs de 2015 et où il a été décidé de ne pas relancer d'autres activités demandant une recherche de financement, les fonds de VECAM permettant de couvrir les besoins structurels et de répondre ponctuellement à des petits engagements.

En termes de dépenses : En dehors des frais du cabinet comptable (960€) et de ceux liés aux droits d'auteur du travail du webmaster (311€), l'essentiel des dépenses est lié aux dernières activités du festival « le temps des communs » déportées sur 2017. Il s'agit de frais de mission (déplacements de contributeurs à la rencontre Commons watch – 1613€), de frais de salaire/indemnité de stage – (1708€) et de prestations de services (3136€).

En termes de ressources : elles sont constituées de :

- subventions pour 5194 correspondant pour l'essentiel à 4664 € venant de la Métropole de Lyon pour le festival du temps des communs lyonnais.
- adhésions : 420€,
- produits divers de gestion : 1113€.

Le **résultat d'exploitation** affiche un déficit de 1891 euros, qui s'explique pour l'essentiel par les frais de fonctionnement non couverts par des subventions. Les dépenses assumées sur fonds propres par l'association sont les honoraires du commissaire aux comptes (960€), ceux du webmaster qui assure la mise à jour et la sécurisation du site (311€).

2. Présentation du bilan

Le bilan présente un solde positif de 23726€. Ceci représente une diminution de 3934 par rapport à l'exercice 2016.

Il se compose à hauteur de 15 773€ de **fonds propres**. Soit 8530€ de plus que l'année antérieure.

A recevoir :

Deux subventions liées à des activités antérieures n'ont pas été reçues en 2016 et apparaissent dans le bilan (ligne « subventions à recevoir » dans Stock en cours) pour un montant total de 7571€.

Il s'agit d'une part du dernier versement du Conseil régional Ile de France pour le festival du temps des communs d'un montant de 4 570,98€, qui a été reçu au premier semestre 2017 et est donc provisionné dans le bilan 2016.

Et d'autre part du dernier versement du Conseil régional Ile de France pour Réseaux citoyens d'un montant de 3000€, là encore provisionné dans le bilan 2016. A noter que le montant a

dû être revu à la baisse (- 4040.61€) par rapport au montant initialement anticipé et inscrit au bilan 2015 (certaines dépenses ont été refusées pour cause de dépassement de la période d'engagement possible). Il ne sera versé qu'au second semestre 2017.

On notera qu'un **nettoyage des comptes** (apurement de créances et de dettes venant d'années antérieures et de sources inconnues) a été effectué. Le bilan reflète aujourd'hui plus fidèlement la situation de l'association.

3. Valorisation du travail bénévole

Bien que les financeurs publics refusent toute valorisation du travail bénévole, il apparaît important de pouvoir afficher l'énergie collective dégagée. Ceci est d'autant plus important qu'il est prévu dans le Compte personnel d'activité (CPA) qui est en train d'être déployé pour tous les salariés, une comptabilisation des activités bénévoles.

Pour l'année 2016, ce temps a été estimé à un **total de 423 heures**.

Michel Briand : 20h (2,5 jours)

Sylvie Dalbin : 8 heures (1 jour– site web (repérage) + réseaux sociaux)

Gaëlle Krikorian : 120 heures (3 semaines soit 15 jours ouvrés)

Hervé Le Crosnier : 15h (2 jours)

Valérie Peugeot : 80 heures (2 semaines soit 10 jours ouvrés)

Pascal Renaud : 20h (2,5 jours)

Frédéric Sultan : 160 heures (1 Mois soit 20 jours ouvrés)

Comme pour 2015, il a été décidé de ne pas le convertir en équivalent salaire mais de l'afficher en heures.

4. Conclusion

Dans le prolongement du rapport moral, le rapport financier reflète le ralentissement global de l'activité de l'association et le choix de ne pas engager de nouvelles recherches de subvention.

L'association vit sur ses fonds propres, un choix qui doit être assumé pour l'année 2017 à moins d'un changement radical de projet pour l'association.

Claire Brossaud, Trésorière

Signature :